

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 mars 2026

Présents : Mmes Sylvie SECHET, Monique ZAMPERLINI, Catherine DUMAZERT, Karine LANIAU et MM Marcel DUBOIS, Marc SECHET, Jean-Michel DUMAZERT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Jürgen ALLEAUME pouvoir à M. Jean-Michel DUMAZERT

M. Xavier SEVERE pouvoir à Mme Karine LANIAU

Absents :

Mmes Lucilia DA SILVA, Martine COUDRIEU, Nathalie ECCLI et M. Damien GUILLAUMOT.

Personnel administratif : Mme Paula FONSECA

La séance a été ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme Sylvie SECHET.

1) Désignation du secrétaire de séance

Conformément au code des communes, M. Marc SECHET est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2) Approbation du compte rendu du 05/03/2026

Aucune remarque n'a été faite sur le compte rendu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 05/03/2026.

3) Compte Financier Unique 2025

M. Marcel DUBOIS, conseiller municipal en charges des finances, présente le Compte Financier Unique (CFU) 2025 qui est un document budgétaire qui se substitue au compte de gestion et au compte administratif. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le CFU 2025 du budget principal défini comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Budget principal			
Investissement	131 566,39	- 89 231,16	42 335,23
Fonctionnement	206 857,22	35 986,93	242 844,15
TOTAL	338 423,61	- 53 244,23	285 179,38

Après en avoir délibéré, Hors de la présence de Mme Sylvie SECHET, maire, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte financier unique 2025 du budget communal.

4) Question diverses :

La séance du conseil municipal est levée à 18 h 45

SIGNATURES	
Jean-François MAUGÉ, Maire	
Delphine COSTA, secrétaire de séance	